Émis le 21 janvier 2009
Révisé le 2 février 2026

Bulletin technique no 23 2.0

Objet : Critères de performance des adhésifs pour la pose de planchers

Ce bulletin a pour objectif la révision des exigences minimales afin d'assurer la performance à long terme de l'adhésif en fonction de son utilisation lors de l'installation de certains planchers MIRAGE.

Il incombe à l'utilisateur de sélectionner un adhésif conforme aux exigences mentionnées ci-dessous. Conséquemment, MIRAGE ne peut être tenue responsable et ne s'engage aucunement quant aux points suivants :

1. la constance de la qualité des propriétés de l'adhésif;
2. la composition chimique de l'adhésif (COV, formaldéhyde ou autres produits chimiques);
3. les problèmes d'application ou de nettoyage de l'adhésif;
4. la méthode de gestion des plaintes du fabricant de l'adhésif.

Au moment de choisir un adhésif, s'assurer que le fabricant garantit par écrit que le produit satisfait aux exigences minimales de MIRAGE. C'est le fabricant de l'adhésif qui doit assumer l'entière responsabilité en matière de conformité avec tous les paramètres mentionnés dans le présent document.

La garantie exclut toutes les imperfections du plancher causées par la méthode d'installation ou par l'adhésif même, qui, dans certaines conditions, peuvent endommager le fini.

Le choix d'un adhésif adéquat constitue une étape fort importante puisque c'est ce dernier qui assure l'intégrité à long terme de l'installation de votre plancher.

Critères	Normes	Limites	Avantages si les critères sont remplis
Teneur en eau		0 %	Pour éviter que l'eau endommage le plancher et compromette l'installation
▲ Force de prise initiale		Garde sa forme Grande force initiale	Pour retenir le plancher sur des surfaces inégales Pour faciliter l'installation et garder les lamelles en place
■ Cisaillement	EN 14293	72 psi (0,5 Mpa)	Pour assurer une bonne adhérence et performance des produits
■ Élongation à la rupture	EN 14293 (modifié)	Entre 40 et 400 %	Pour permettre une expansion appropriée
■ Résistance à la traction	EN 14293	90 psi (0,6 Mpa)	Pour assurer une bonne adhérence et performance des produits
OU			
■ Résistance à la traction	ASTM D-412 (méthode a)	72 psi (0,5 Mpa) (cure de 7 jours)	Pour assurer une bonne adhérence et performance des produits
■ Élongation à la rupture	ASTM D-412 (méthode a)	Entre 40 et 400 %	Pour permettre une expansion appropriée
■ Fluage[1] (traction ou cisaillement)	EN 14293 (modifié) ou joint à recouvrement simple ou standard équivalent	Max 1 mm élongation (à la charge) 30 psi (0.2 Mpa) charge (30 min) (cure d'assemblage de 7 jours)	Pour éviter le gauchissement, une expansion excessive ou des problèmes de performance Pour assurer la performance à long terme / résistance au stress
Transfert d'adhésif		> 80 %	Pour assurer une bonne adhérence
		100 %	S'il est utilisé comme pare-vapeur, veuillez consulter les instructions du fabricant
▲ Temps de cure		Max 24 heures	Une cure trop longue pourrait causer des problèmes d'installation
Température de service		-6 à 43 °C (20 à 110 °F)	Pour résister à des températures variables et au chauffage radiant
Garantie		À vie	Pour égaler la garantie MIRAGE

▲ *Installation affectée (temps de pose requis et/ou facilité d'installation)*

■ *Propriété ayant un impact sur la performance du produit (expansion, déformation)*

Note : ASTM D-412 et EN 14293 ne sont pas nécessairement corrélés

Les points suivants ne peuvent pas être contrôlés par MIRAGE, mais sont critiques lors du choix de la colle :

- Pouvoir couvrant[2] (consommation)
- Compatibilité de membrane
- Compatibilité du sous-plancher
- Exclusion de garantie
- Scellant de béton : rencontre 3 lb / 1 000 pi^2 / 24 heures
- Résistance à la moisissure / alcalinité (béton)
- Compatibilité de scellant et colle selon le manufacturier

[1] *Assemblage de bois ou béton (ou similaire au béton)*

[2] *Le pouvoir couvrant nécessaire pour les planchers de 3/4 po d'épaisseur ou 9/16 po d'épaisseur ne diffère pas de celui des planchers de 1/2 po d'épaisseur. Pour l'installation d'un plancher de 3/4 po d'épaisseur ou 9/16 po d'épaisseur, nous permettons donc l'utilisation de la même truelle adaptée pour planchers de 1/2 po d'épaisseur. Se référer au fabriquant de colle pour tous les détails et les prérequis concernant la truelle recommandée pour planchers d'une épaisseur de 1/2 po. Il est important de choisir la truelle en fonction des caractéristiques du chantier comme la planéité du sous-plancher afin d'obtenir un transfert d'au moins 80 %, ce critère étant prédominant.*

Département du service technique MIRAGE 1 800 463-1303
Département du service technique Vintage 1 877 256-0231
technique@planchersmirage.com